RAPPORT DU COMITÉ

Le MERCREDI 24 juin 1970

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles auquel a été déféré le Bill C-212, intitulé: «Loi modifiant la loi sur le Yukon, la loi sur les territoires du Nord-Ouest et la loi sur les terres territoriales», a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 23 juin 1970, étudié ledit bill et il en fait maintenant rapport sans amendement.

Le président suppléant,
EARL W. URQUHART, c.r.